Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 5 Joumada I 1444
29 Novembre 2022

N° 141

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2111**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2112**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2115**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2115**
Avis aux créanciers..... **2124**
Convocations
Sociétés anonymes **2125**
Sociétés à responsabilité limitée..... **2129**
Autres sociétés **2129**
Divers
Avis au public..... **2129**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Van Laack Tunisie S.A.

Société Anonyme au capital de 50.000,000 Dinars

Siège social : Ennasr 2 - ARIANA -

R.N.E: 1025857K

MF: 1025857K/A/M/000

CNSS : 264958-51

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 novembre 2022 et des Conseils d'administration du 12 septembre 2022 et du 9 novembre 2022, et selon procès-verbaux enregistrés à la Recette des Finances Menzah 6 le 18 novembre 2022, respectivement enregistrement n° 22708055, 22708056 et 22708054 et quittances n° 152186, 152188 et 152185, déposés au Registre National des Entreprises le 22 novembre 2022 sous le n° 2022138563, il appert qu'il a décidé de :

1. Approuver les comptes de l'exercice clos le 30/04/2022.

2. Renouveler les mandats d'Administrateur de Messieurs Christian VON DANIELS, et Ghazi EL BICHE pour une durée de Trois années.

3. Nommer Monsieur Maximilian VON KEMPIS en tant que nouvel administrateur pour une durée de Trois années.

4. Renouveler le mandat du Cabinet «JELIL BOURAOUI & Associés» en qualité de Commissaire aux Comptes pour une durée de Trois années.

5. Confirmer Monsieur Christian VON DANIELS dans ses fonctions de Président du Conseil, Directeur Général.

6. Confirmer Monsieur Ghazi EL BICHE dans ses fonctions de Directeur Général Adjoint.

2022402902SANB2

Nomination de nouveaux dirigeants

BTK INVEST Holding

S.A au Capital social de 500 000 Dinars.

Siège social : C/O BTK- 10 bis, avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Identifiant unique : 0846838 R

En vertu du Procès-verbal du Conseil d'administration de la société BTK Invest - Holding du 31/01/2022 enregistré à la recette des finances avenue Habib THAMEUR - Tunis le 17/03/2022 sous n°22800794 quittance n°M18970, et déposé au RNE le 24/03/2022 sous n° 202220845 il a été décidé de nommer :

- M. Kays ELLOUMI administrateur et Président Directeur Général de la BTK IVEST HOLDING jusqu'à la réunion de l'AGO statuant sur l'exercice 2021.

- Mme Rim LAKHOUA Directeur Général Adjoint jusqu'à la réunion de l'AGO statuant sur l'exercice 2021.

2022402911SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SAVOY TUNISIA SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital Social : 12.100 Euros

Zone Industrielle de Gammarth - Route de Raoued - 1057 Tunis

I.U : 952654E

* Suivant un Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des Associées du 30/6/2022 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau, Tunis REAS le 26/9/2022 sous QN°M006815EN°22804293 et Suivant un Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos au 31/12/2021 du 12/4/2022 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau, Tunis REAS le 27/9/2022 sous QN°M006836EN°22804310

* Les associés approuvent les états financiers arrêtés au 31/12/2021.

* Les associées ont décidé de renouveler le mandat de Mr Mohamed Jarraya le représentant de la société « ALPHA AUDIT» en sa qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

* Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des entreprises sous l'identifiant unique N° 952654E en date du 4/10/2022 sous dossier N°202292462.

2022402920SRLB2

BIC BIZERTE SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital Social : 34.700.000 Euros

Z. I El Azib - Boite Postale 70 - El Azib - 7026 Bizerte

IU : 1174257/V

* Suivant une Délégation de Pouvoirs du 26/9/2022 enregistrée à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau, REAS Tunis le 8/11/2022 sous QN°M007821 Enreg. N°22805022

* Le Gérant a décidé de déléguer au profit de Monsieur Sami Souidi des pouvoirs administratifs.

* Dont un exemplaire du P.V a été déposé au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°1174257V le 15/11/2022 sous dossier N° 2022130916.

2022402921SRLB2

SCHULTE AUTOMOTIVE TUNESIA SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-résidente

Capital social : 869.000 Euros

6, Rue Ibn Hazm - Cité jardins - le Belvédère - 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1221646W

* Suivant un Procès-verbal de la Décision collective ordinaire des associées du 1/9/2022 enregistré à la Recette des finances Cité Mahrajane - 1082 Tunis le 9/9/2022 sous QN°M076575EnrgN°22805178.

* Les associées approuvent les états financiers arrêtés au 31/12/2021.

* Les associées décident de renouveler le mandat de Mr Anis Ben Abdallah en sa qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

* Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°1221646/W le 22/9/2022 sous dossier N°202283458.

2022402922SRLB2

AUTRES SOCIETES

Société Civile Immobilière Rue du 18 janvier 1952

Siège social : 46 rue du 18 janvier 1952 Tunis

M.F: 1762095V

Identifiant Unique n° 1762095 V

Suivant PV en date du 09/02/2022 enregistré le 04/04/2022 à la recette des finances rue de la gare Tunis, Reçu n° M025558 enregistrement n° 22701856, l'assemblée générale extraordinaire de la société, a décidé à l'unanimité ce qui suit :

1- Distribution des parts sociales du capital social entre les associés les héritiers du feu Mahmoud Frikha et du feue Aicha Chtourou conformément aux deux Fridhas établies à cet effet.

2- Mise à jour des statuts de la société conformément à la nouvelle distribution de son capital.

3- Désignation de MR Imed Ben Mahmoud Frikha et Mme Ibtissem Bent Mahmoud Frikha gérants de la société en remplacement de l'ancien gérant feu Mahmoud Frikha avec tous les pouvoirs pour gérer la société et la représenter auprès des tribunaux et des différentes administrations.

Le PV de l'AGE a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 14/10/2022 récépissé de dépôt n° 2022100940.

2022R02801SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente en date du 09/11/2022 enregistré à la Recette des Finances de Midoun le 09/11/2022 reçu n°M076636 enregistrement n°M2204155, Monsieur Salah Ben Amor Ben Salah Lassoued titulaire de la carte d'identité nationale n°05851981 délivrée à Tunis le 24/06/2010 et demeurant à la rue 07 Novembre Midoun Djerba, a vendu à Monsieur Yamen Ben Mohammed Elhaji titulaire de la carte d'identité nationale n° 08413595 délivrée à Tunis le 18/02/2019 et demeurant au 04 rue Jollanar R1 Jardins l'Aouina Tunis, le fonds de commerce à usage de vente de produits de fer situé à la rue de la Liberté Midoun, Djerba.

Les oppositions se font entre les mains du vendeur à son adresse.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 16/11/2022.

2022T01274FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances El Fahs le 10/11/2022 quittance 43058. N° d'enregistrement 22201896 Mr Samir Ben Maad et Mr Khaled Maad ont vendu à Mr Abderahmen Bertima le fonds de commerce exploité comme vente des vêtements et chaussures, sis au 18 avenue Hbib Bourgiba El Fahs.

Toutes les oppositions doivent être faite à l'adresse de l'acheteur sis à l'avenue El Amir Abdelkader cité Essaada El Fahs et ce dans les 20 jours à compter de la publication au JORT.

2022T01275FCCC2

Concession à un actif commercial

En vertu d'un contrat de renonciation enregistrée à la recette des finances à Ouled Haffouz le 10/04/2022 n° de quittance M014932 Madame Zina Bent Belgacem Hamdi, a renoncé à l'actif commercial mentionné dans tous ses éléments matériels et moraux pour de meubles et d'ameublement sis à Rue Ali Haffouzj Ouled Haffouz Sidi Bouzid 9180 sous l'identifiant unique Q5152747 déposé au registre national des établissements M. Haitham ben Abd al-Nabi Chouchen.

Toutes les oppositions doivent être adressées au bureau de l'avocat maître Chouaibi Wardi Rue Ahmed Tlili Sidi Bouzid et ceci dans les 20 jours qui suivant la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été déposée au journal Essahafa du 29/10/2022.

2022T01277FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de cession d'un fonds de commerce du 07-10-2022 enregistré à la recette des finances Ezzahraa le 22-11-2022 sous le N° 22202560 Quitt. 61885, Comptoir General D'équipement de Fluid SARL son matricule fiscale 1350813L a vendu à Comptoir Razen de Plomberie et de Produits Sanitaire SARL son identifiant fiscale 1786305N, l'ensemble d' un fonds de commerce destiné à la commerce d'équipement de chauffage et climatisation Sise à l'avenue 2 Mars 1934 Mahdia.

Les oppositions doivent parvenir à l'adresse ci-haut indiqué au nom de l'acheteur dans les vingt jours qui suivent la publication au JORT.

Une publication est faite à Echourouk et le Quotidien du 23-11-2022.

2022R02800FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances a Hammamet le 22/11/2022 sous le n° 22205897 Quittance n°M147825 Mr Yassine Ben Amara Ben Ali Rhouma a vendu la totalité du fonds de commerce avec toutes ses éléments corporels et incorporels exploite en tant que Magazin des fruits secs sis rue Taieb Azzabi Hammamet Nabeul à Mr Mouhamed Ben Moncef ben Mouhamed Dghaies.

Les créanciers doivent faire-oppositions entre les mains d'avocate Souad El Gueni son bureau sis avenue Mouhamed Ali Hammi immeuble Al Habib 2ème étage bureau n° 6 Hammamet 8050, dans les 20 jours de la publication du présent 'avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publié dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 25/11/2022.

2022R02811FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP signé le 11/11/2022 et enregistré à la recette des finances Hammamet le 22/11/2022 sous le n° 22205895 quittance n° : M147794 la société AUTO PRO SERVICES représenté par son gérant ISKANDER ALEXANDER STIFNEN titulaire de la CIN n°06461455, a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à la route jedidi, Hammamet dont l'activité est la tôlerie ,mécanique général, vente de pièces de rechange, et ce à la société PNEUMIRA représenté par son gérante AMIRA CHOUIKH titulaire de la cin n° 08915800.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de Me. Adel BOUGUERRA, Avocat près la cour de cassation, dont le cabinet est sis à l'av. Habib Bourguiba n° 79, Nabeul, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours qui suivent la date de la présente publication.

Cet avis a été publié au journal quotidien «Achourouk» du 25/11/2022.

2022R02812FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 01/11/2022 enregistré le 07/11/2022 à la recette des finances rue ennemsa Tunis sous n° 22204941 la société « la vie médicale» identifiant unique 1402602P représentée par son gérant Mohammed Trabelsi Titulaire de la CIN N°00042157 a vendu à la société «coin phama douce» identifiant unique 1689950V représentée par sa gérante Khaoula Mahjoub Titulaire de la CIN N°05455994 la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à 25 bis rue Elkhartoum Tunis dont l'activité est la vente du matériel médical avec tous ses éléments materiels et morales.

Toutes les oppositions seront reçues dans l'adresse du local où est exploité le fonds de commerce.

Un extrait de cette annonce est paru aux journaux Essabeh et Le Temps du 17/11/2022.

2022X01478FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Mr. Helmi Torkhani, titulaire de la N° 07872909 du 29/01/2012 déclare que suivant acte s.s.p. établi le 08/11/2022 entre lui et le vendeur Hassine Ben Mabrouk signature légalisée à la Municipalité de Sfax Arrondissement Merkez Chaker, enregistré à la recette des finances de Sfax le 11/11/2022 quittance n° M084134 numéro d'enregistrement 22205167 qu'il possède la totalité du fonds de commerce avec ses éléments matériaux et moraux destiné en Fast Food exploité au local sis à la route de l'Aéroport km 4.5 Sfax suivant contrat de location établi le 10/04/2019 enregistré à la recette des finances de Sfax le 10/04/2019 propriété de Henda Ben Hamad.

Tout ceux qui ont une opposition doivent se présenter suivant l'article 193 du code commerciale au dit local dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la date de publication de la présente au J.O.R.T.

Cet avis est publié aux journaux «Echourouk» et le «quotidien» le 22/11/2022.

2022X01480FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous signature privée légalisé à la date du 14/11/2022 et 16/11/2022, enregistré à la recette des finances de la cité administrative d'Ariana n°142294, enregistrement n° 22206151 du 16/11/2022.

Moncef Ben Arbi Ben Mohamed GHZAIEL, pharmacien, demeurant à 85 Avenue des jardins, Sokra Ariana, titulaire de la carte d'identité nationale n°00539838, son identifiant au registre national des entreprises est : 0063337V, a vendu à Ahmed Ben Tarak Ben Abdessalem KARRAY, pharmacien, demeurant à 14 rue Hassan et Hussein Manzah 4, Tunis, titulaire de la carte d'identité nationale n° 07412403, son identifiant au registre national des entreprises est: 1582458A, l'ensemble du fonds de commerce du local sis à rue de Carthage n° 20 Ariana et son entrepôt avec ses éléments matériels et moraux dans lesquels il exerce la profession de pharmacien.

Les objections sont acceptées dans les vingt jours à compter de la date de publication chez Maître Mohamed WALHA, l'avocat auprès de la Cassation, dont son bureau sis à 3 rue Léopold Senghor 3000 Sfax ou à son adresse choisie chez Lobna WALHA, dont son bureau sis à l'Avenue le Roi Abdelaziz El Saoud, immeuble El Majd, 2ème étage n° 2 devant Manar City, Manar 2 Tunis.

Cette annonce est publiée dans deux journaux : Essabeh et le Temps le 23 novembre 2022.

2022X01483FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, en date du 10/11/2022, enregistré à la Recette des Finances la Goulette le 11/11/2022 (quittance n°M139536, enregistrement n°22208109) Monsieur Mourad AYARI demeurant à la Rue Ismahen N° 6, Jardin de Carthage, Mnihla, Ariana a vendu à la société « BAYA INVEST », Société en cours de constitution, SARL, siège social à la Rue Habib Bourguiba n° 169, Kram, Tunis en la personne de sa représentante légale Madame Nahed Krichen Epouse Ramzi Koti, la totalité de fonds de commerce exploité dans le local sis à la Rue Habib Bourguiba n° 169, Kram, Tunis destiné au commerce de prêt à porter moyennant le prix de Vingt mille dinars (20.000,000 dinars).

Toutes les oppositions justifiées doivent être faites auprès de Maître Mohamed souid, demeurant à l'immeuble Cercle de Bureau, Bureau n°3-12, 3ème étage, Centre Urbain Nord, Tunis et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal le quotidien du 23/11/2022.

2022402901FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte ssp daté du 10/11/2022 enregistré à la recette des finances de Montplaisir Tunis le 14/11/2022 sous le N° M111726 par quittance N° 22206555, Mr Lazher El Dakkam titulaire de l'identifiant unique N°1120769W, a vendu à Mouhamed Fanni titulaire de la CIN 05461639 la totalité du fonds de commerce de vente des fruits secs sis au 24 Rue Aboubakr El Bokri Montplaisir Tunis 1073.

Toute opposition se fait entre les mains de Maître Safoine Ben Ridha Chamakh, avocat près la Cour d'Appel dont l'étude est sise au 23 rue Cyrus le Grand 1002 Tunis dans un délai de vingt jours sous peine de forclusion.

Cet-avis a été publié au quotidien Al Chourouk paru le 17 Nouvembre 2022.

2022402919FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location du fonds de commerce qui est daté le 15 Novembre 2022 et enregistré à la recette des finances Beb Suika le 21 Novembre 2022 quittance n° M077250, Mme Zouleikha Ben Friha, matricule fiscal n° S/1377181, a loué à Mme Radhiya Abd Naaim, titulaire de la C.I.N n°04664766, la totalité du fonds de commerce d'un bain maure, exploité dans le local situé au 63 rue de Pacha, Medina Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels pour une durée d'une année sans renouvellement commençant le 15 Novembre 2022.

Le présent avis a été publié au Journal Echourouk le 23 Novembre 2022.

2022T01281FCCC3

Location d'un Fonds de Commerce

Suivant contrat de location enregistré à la recette des finances de La Marsa Tunis en date du 17/11/2022 sous le n° 22307193 quittance n° 135138 la Société TUNIDECO SARL M.F. 1158241S a loué à Mme Souraya Bouaouaja tous le fonds de commerce exploité comme restaurant sis au rez de chaussée de l'immeuble Mechallah rue Pascal 2078 La Marsa Tunis pour une durée de trois ans (03) débutant du 24/11/2022 finissant au 23/11/2025.

Cette annonce a été parue aux journaux La Presse et Essahafa du 25/11/2022.

2022T01282FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances de Djerba le 26/09/2022 quittance M084962. N°d'enregistrement 22304216. Mr Abdelfatteh Bouchadekh. demeurant à Fatou Djerba titulaire de la C.I.N n°03427662 a loué à la Sté Burrito, SARL, MF 1791758/Z, représentée par son gérant Mr Said Bez, titulaire de la C.I.N n° 13453759 demeurant à la rue Taher Battikh Houmt Souk Djerba. la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce de restauration et pizza, sis à Houmt Souk. Djerba au coin rue Habib Bourguiba et Taher Battikh, avec ses éléments corporels et incorporels, pour une durée de 3 ans renouvelable commençant le 1er Juin 2022.

Les oppositions doivent étre présentées entre les mains de l'acquéreur dans les lieux du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T.

Le présent avis a été publiée aux journaux Essabeh et le Temps du 12/10/2022.

2022R02803FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte SSP du 14/11/2022, enregistré à la recette des finances de Jerba le 16/11/2022, quittance n° M096913, enregistrement n° 22305102, Mr Oussama Zayoud, demeurant à Taourit Jerba a loué à Madame Marwa Saoud, demeurant à Hachane Jerba, le fonds de commerce, sis à rue de Bizerte place Sidi Brahim Houmet Souk Jerba, destiné au commerce de produits d'artisanat divers au détail.

Les oppositions doivent être déposées, au siège du fonds de commerce, entre les mains de la locatrice dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la location au Journal Officiel.

Cette annonce a été publié aux journaux le Quotidien et Achourouk du 22/11/2022.

2022R02810FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances le lac - Tunis le 29/09/2022 sous le n°22907610 quittance n°M099118, Mohamed Wassim Jaffel (CIN n°04788546) loue à la sté AFD conseil (M.F n° 1295198Y) la totalité du fonds de commerce exploité dans les locaux commerciaux B2 et B3 à la résidence Byzance - les berges du lac - 1053 Tunis pour tout commerce sauf restaurant, café ou vente d'alimentation. Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT entre les mains du locataire à l'adresse du F.C indiqué.

Cet avis est paru aux journaux Essabeh et le Temps du 23 novembre 2022.

2022402899FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte de location, enregistré à la recette des finances d'Ariana le 17/11/2022, quittance n°M123855, enregistrement n°22309216, Monsieur Mokded JEMNI titulaire de la CIN n°06121957 demeurant à 10 Rue Mohamed RJIBA - Menzeh 9 - Tunis a loué à la Société LE Prestige D'emballage, SARL, en cour de constitution, représentée par son gérant Mr Mouheb Sahraoui, titulaire du CIN n° 14651091 et demeurant à Résidence El Patio, 5ème étage, Appartement 54, El Mourouj 6 ,le fonds de commerce, sis à 94 Avenue Fatouma Bourguiba - La Soukra 2036 Ariana.

Les oppositions seront reçues chez le locataire 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié le 23 novembre 2022 au journal le Quotidien.

2022402900FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Bardo le 23/01/2019 sous le n° d'enregistrement 19300254 quittance n° 5979 Mme. Lamia Bent Hbib Ben Ammar Ammar titulaire de la C.I.N. n° 04675027 a loué tout le fonds de commerce sis à l'avenue de la république n° 1 Khaznadar Bardo 2000 Tunis; destiné pour la vente de fast-food à Mme. Nedia Bent Aroussi Aouini titulaire de la C.I.N. n° 04708939.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 26 Novembre 2022.

2022402906FCCC3

Location d'un fonds de Commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche le 23/05/2022, Sous le N°22302252 Quittance N° M1047380 Monsieur SCARDIGLI BERNARD et Monsieur SCARDIGLI JEAN JACQUES ont loué à la Société Labidi de Gestion des restaurants et cafés la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et matériels Sis à la 30 rue de Cologne Tunis 1002 et consistant d'un hôtel.

Toutes les oppositions sont reçues par le locataire dans un délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet article a été déposé aux journaux le Chourouk et Le Quotidien du 24/11/2022.

2022402907FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'association

- Le nom de l'association : Entrepreneuriat Social de Maamoura

- Siège social : Rue Ibn Khaldoun, Maamoura 8013

- Sujet : développement social et sanitaire

Objectifs :

- Contribuer à la sensibilisation sanitaire et éducative des jeunes en difficulté scolaire et des groupes sociaux aux revenus limités.

- Contribuer à l'encadrement des jeunes pour les aider à déterminer leurs choix et leurs orientations dans les domaines de la formation et de l'éducation, dans le respect de leur genre et appartenance.

- Contribuer au développement de la culture de la créativité chez les jeunes et l'encouragement à la création de projets ainsi que la réalisation de leurs ambitions à travers la coordination avec les instances gouvernementales et administratives compétentes.

- Contribuer à la valorisation du temps libre des jeunes dans le développement et le perfectionnement de leurs compétences ainsi que le renforcement de leur rôle de leadership.

- Contribuer au développement de l'esprit de coopération et de citoyenneté chez la jeunesse tunisienne.

Comité de gestion :

Président : Zouhair Meddeb

Vice-présidente : Maryam Batout

Secrétaire générale : Zohour Hajji

Trésorière : Ferdous Ben slama.

2022T01280APSF1

Constitution d'un syndicat du logement

Aux termes du procès-verbal de session en date du 26 octobre 2022, enregistré au secrétariat financier de Sidi Hassin, Tunisie, le 28 octobre 2022 général : Fakhri bin numéro 22703347, numéro de reçu 099147, il a été décidé de constituer un syndicat résidentiel.

- Nom : Syndicat des résidents de la résidence d'Al-Bacha 1, Sidi Hassin

- Siège social : Résidence Al-Bacha 1, Sidi Hassin Al-Sijoumi

- Membres :

- Président : Anis Zarrouk

- Trésorier : Mohamed Ali Lattach

- Le secretaire général : Fakhri Bin Smaida

- Les missions de la Régie : assurer le confort des résidents et embellir et nettoyer la résidence.

2022R02804APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente d'un immeuble aux enchères publique

Suite à un jugement de licitation

- Partie demandeuse de l'adjudication : Les héritiers de feu Omar Louati à savoir sa veuve Aida Toujani (CIN 00204441), sa fille Mounira (CIN 07053483), son fils Sami (CIN 05177673) demeurant au n°04 rue de la mosquée kenitra (10009 auparavant) El Ouardia Tunis .

- Partie poursuivie :

1/ Moncef Louati (CIN 05014810) demeurant au n°04 rue de la mosquée kenitra (10009 auparavant) El Ouardia Tunis,

2/ Sa femme Mounira Bouteraa (CIN 05163837) demeurant avec son mari à l'adresse sus-indiquée ainsi qu'à l'adresse mentionnée dans le jugement à la base de la poursuite à la rue 10116 Elkabbaria Tunis

- Avocat poursuivant : Maitre Chennoufl Rached, 19 Bis, Rue de Marseille Tunis, identifiant fiscal 432630C/A/P/000.

- Désignation du bien à vendre : Il s'agit d'un terrain faisant partie d'un lotissement privé situé dans une zone municipale viabilisée, sur lequel a été édifiée une villa de deux niveaux rez - de chaussée et premier étage, occupant la majeur partie de sa superficie et doté d'escaliers extérieurs à partir sol jusqu'au toit.

Le rez - de chaussée se compose de deux blocs, le premier situé à droite du coté de la rue de la mosquée kenitra ,il est d'une superficie de 183 m2 et se compose d'un hall couvert menant à droite à une salle d'eau, une cuisine et quatre chambres à coucher, au milieu se trouve une cour puis un

espace non couvert d'une superficie de 16 m2 situé à coté des escaliers, le second est situé à gauche du coté de la rue de la mosquée kenitra, sa superficie est de 81 m2, il est composé d'un couloir menant à un salon, à coté du salon il y a deux chambres communicantes suivies d'une cuisine, d'un coin de rangement et d'une cour non couverte.

- Mise à prix : Deux cent quatre vingt douze mille huit cent dinars (292.800d000).

- Date et lieu de la vente : Le lundi vingt six décembre deux mille vingt deux (26/12/2022) à la chambre des criées auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis 2 sis à Sidi Hsine route de Mjez Elbab Tunis, à partir de 9 Heures du matin.

- Visite des Lieux et consultation du cahier des charges : L'immeuble peut être visité tous les jours à partir de 8 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après midi, le cahier des charges peut être consulté au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis 2.

- Conditions à la participation aux enchères : Se faire représenter par un Avocat, consigner le tiers de la mise à prix ou se munir d'un chèque ou d'une garantie bancaire irrévocable Pour les étrangers se munir de l'autorisation administrative.

2022T01279VEPA1

Vente aux enchères

(Apres réduction du prix introductif de 40%)

Mr Neggazi Jamel

Avenue de la République Grombalia

MF 1191194/V/P/000

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, son identifiant unique au registre national des entreprises, numéro M0000221, son siège social sis à AV.MOHAMED V Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

2/ La débitrice concernée par la saisie : madame Fatma Bent Said BOULSEN, de nationalité tunisienne, titulaire de la CIN numéro 05079277, employée dans un hôtel, domicilié au2 Rue Thraya - Djerba Médenine, faisant élection de domicile en l'étude de son avocate Me Thouraya Houri Attia, sise au 03 Rue de Palestine - la Fayette-Tunis, conformément à un procès-verbal de signification d'élection de domicile, sous le numéro 1577, signifié par l'huissier de justice Me Sonia Yahoub en date du 18/02/2020 (en sa qualité de débitrice hypothécaire).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Me. Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à Av. de La République-Grombalia-Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie:

Le bien immobilier objet de vente est situé à Bab El Falla près l'hôpital militaire et la Rue Bab El Falla numéro 147, qui est une zone populaire à ancienne construction. Le bien immobilier est un appartement sis au rez-de-chaussée, dans un immeuble sis à la Rue Bab El Falla, objet du titre foncier numéro 62740 Tunis dénommé «Sadok » d'une superficie de 44 m2 et est composé d'un salon situé directement à l'entrée et à droite de l'entrée une petite cuisine, une salle d'eau, à gauche deux chambres à coucher communicantes. La construction est très ancienne, délabrée et inhabitable et par conséquent n'est pas exploitable du côté technique et nécessite des réparations, les murs sont en brique et la dalle est ferati avec des piliers en béton pour quelques-uns et le parterre est en carreaux anciens, les fenêtres et les portes sont en bois ancien, la porte extérieure qui ouvre sur une allée sur lequel sont bâtis les appartements dans le même immeuble, sachant que le réseaux d'assainissement qui traverse l'allée menant aux appartements voisins est délabrée avec des trous et des éviers non couverts et il est difficile de passer à l'appartement en signalant que la superficie couverte de l'appartement est de 50 rn", y compris les murs extérieurs. Le bien comprend aussi l'exploitation dans une partie du séchoir commun de l'immeuble.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre : Le prix total est évalué à trente et un mille et soixante-dix dinars et 119 Millièmes (31.066.d199) ainsi que les frais légaux pour la première audience et le frais de la deuxième audience.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le Mardi trois Janvier deux mille vingt-Trois (03-01-2023) auprès de l'arrondissement des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Tunis à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours, afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis ou l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie Bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2022R02806VEPA1

Vente aux enchères

Mr Neggazi Jamel

Avocat

Avenue de la République – Grombalia

Matricule fiscal : 1191194/V/P/000

Tél : 72.214.173 – 94.553.525

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, son identifiant unique au registre national des entreprises, numéro M0000221, son siège social sis à AV.MOHAMED V Tunis (en sa qualité de créancier gagiste).

2/ La débitrice assignée de la saisie : Hechmi Ben Mohamed Mahjoub, de nationalité tunisienne, avocat, titulaire de la CIN numéro 00245168, domicilié au numéro 4 Avenue Kheireddine - Carthage Tunis (en sa qualité de débiteur hypothécaire).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Me. Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à l' AV. de La République-Grombalia-Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente est un bureau situé au cinquième étage numéro B-5-5 de l'immeuble sis à Tunis, au bord de la Rue d'Argentine, objet du titre foncier numéro 148671 Tunis, dénommé « Argentina 42 », d'une superficie de 58 m2, qui contient 2 bureaux, un salon, une kitchinette, une salle d'eau et un balcon. Le parterre du bureau est en marbre couvert de papier plastique, les escaliers qui y mènent sont en marbre, les murs de la salle de bain et la salle d'eau sont couverts de céramique, ainsi que les murs de la cuisine. Les murs extérieurs sont en brique d'une épaisseur de 35 - 40 cm, les cloisons intérieures sont en brique d'une épaisseur de 10 - 20 cm, la porte principale est en bon bois, en plus des fenêtres qui sont en aluminium et le vitre est d'une qualité excellente. En ce qui concerne les portes de la salle d'eau, elles sont aussi en bois et les produits utilisés pour la peinture sont à l'eau et à l'huile. Il s'y trouve aussi des décorations normales en plâtre. Le bien est équipé de toutes les installations et les équipements nécessaires, soit l'électricité, l'eau potable, les réseaux téléphoniques, les réseaux d'évacuation des eaux. La construction est considérée globalement avec ses composantes et ses espaces, d'un bon type.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre : Le prix total est évalué à Deux Cent trente Deux Milles dinars (232 000 d000) en plus des frais et des honoraires fixées.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le Mardi correspondant au Vingt-Sept Décembre Deux Mille Vingt Deux (27/12/2022) auprès de l'arrondissement des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Tunis à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours, afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis ou l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2022R02807VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

MAITRE YACINE KARIM SELMEN

Avocat à la cassation

02 Rue Claude Bernard Cite Jardins Tunis

Tél: 71893861

Pour suivant : Amen Bank société anonyme dument représentée par son président directeur général ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis, RC : B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier).

Avocat poursuivant: Maître YACINE KARIM SELMEN Avocat à la cassation, 02 Rue Claude Bernard Cite Jardins Tunis.

Partie saisie : Monsieur Mohamed Ben Ahmed Ben Hamed : en sa qualité de débiteur et caution solidaire et hypothécaire CIN 1801938 gérant de société adresse: à la rue Tahar Sfar Cité El Besatine Kelibia .

2/ chez maitre Iheb Ben Rejab rue du Lac Turquana immeuble Nour le Lac 1 Tunis.

Désignation des immeubles à vendre: Le titre foncier n° 623 623 Nabeul d'une superficie de 698 m2 de l'Est est délimité par la parcelle 105 (titre foncier 623621 Nabeul) de la façade une route piétonne de 8 m de large à l'ouest une route de 16 m de large par derrière une route de 10 m de large.

Le titre foncier 623 621 Nabeul (697 m2) bordé à l'est par la parcelle 106 (Titre foncier 623 622 Nabeul) de la façade une rue piétonne de 8 m de large à l'ouest la parcelle 104 (titre foncier 62 3623 Nabeul) de derrière une route de 10 m de large Le titre foncier 623 622 Nabeul Superficie, 689 m2, délimite à l'est par la parcelle 156 constitue un parking d'une largeur de 20 m de l'ouest la parcelle 105 (titre foncier 623621 Nabeul) de derrière une route de 10 mètres de large.

Les trois immeubles se situent, dans la banlieue est de la ville de Kelibia Nabeul, dans la station touristique de Kélibia-la blanche et dans la région de la plage appelée Mansoura, se situent dans un lotissement urbain agréé : l'immeuble se compose de trois blocs contigus à son périmètre extérieur, entourés par une clôture de 2084 m2 et contenant une gamme d'installations une Villa Sur trois étages: Le rez-de-chaussée se compose d'un salon, d'une salle de thé marocaine, d'un bain maure, d'une salle de bain, d'une chambre d'une cuisine, d'un entrepôt, d'une véranda d'un espace technique.

Le premier étage est composé d'un patio, de trois salons, d'une chambre, de 2 sales d'eau, d'une cuisine et de deux entrées, une terrasse.

Le deuxième étage, est composé d'une aile parentale (chambre à coucher, salle de bains, dressing) et de quatre chambres, deux salles d'eau une terrasse, toutes reliées par deux escaliers.

. Une maison en bois, un chalet sur deux étages: le rez-de- chaussée comprend une cuisine et deux salles d'eau et trois pièces, le premier étage est formé d'un grand salon avec une cheminée a bois et une terrasse.

Un parc aménagé avec une pelouse, une chaîne de passages carrelés et une rampe d'accès menant au garage, une salle d'eau, des douches, une piscine, un bar des bancs en bois un puits traditionnel, un puits profond, un cumulus d'eau de pluie une chaudière et un réservoir de carburant. La villa et ses accessoires sont d'une nature architecturale combinant des motifs modernes et arabe traditionnel, offrant une vue sur la mer en partie l'état général des installations est excellent les matériaux utilisés, électriques, portes, fenêtres, chauffage et climatisation sont de bonne qualité.

Mise à Prix : Quatre millions cinq cent quarante-six mille trois cent dinars (4546.300,000 d) outre les frais et honoraires de poursuite qui seront désignés par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de l'audience: Mercredi vingt et un décembre deux mille vingt-deux à partir de 9 h00 devant la chambre des criées.

Auprès du tribunal de première instance de Nabeul

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine, de jour, conformément à la loi pour plus de renseignements, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Nabeul et de Maître YECINE KARIM SELMEN sis au 02 Rue Claude Bernard Cite Jardins Tunis.

Observations:

1/ Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur de la région.

2/ L'enchérissement ne peut avoir lieu que par l'intermédiaire d'un avocat après consignation du tiers de la mise à prix.

2022R02831VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

MAITRE YACINE KARIM SELMEN

Avocat à la cassation

02 Rue Claude Bernard Cité Jardins Tunis

Tél : 71893861

Poursuivant : Amen Bank société anonyme dument représentée par son président directeur général ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis, RC : B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier).

Avocat poursuivant :Maître YACINE KARIM SELMEN Avocat à la cassation, 02 Rue Claude Bernard Cité Jardins Tunis

Partie Saisie :1/ Monsieur Sami ben frajihtiwech : en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire et tiers détenteur CIN 01584237gérant de société demeurant à la rue des orangers la corniche Erouabi Bizerte

2/ la société Supertex en sa qualité de débitrice hypothécaire, registre de commerce 178691999B sis à l'avenue 7 novembre Rafraf Bizerte

Désignation de l'immeuble à vendre :

La propriété est située dans la commune de Rafraf, de la délégation de Ras al-Jabal, et elle s'inscrit dans le modèle d'aménagement urbain en bordure de la rue Habib Bourguiba, à caractère industriel non polluant, lot n° 4 dans le partage du titre foncier 4892 Bizerte approuvé en date du 20/10/2016 d'une superficie de 1000m2 il constitue une usine de confection et est formé de:

1/ Un local de production, couvert en tôle isolante, à ossature en fer, d'une surface de 251 m2 et d'une hauteur de 4.71 m Il ouvre sur le lot no3,ses murs en briques, cimentés, et badigeonnés, avec des fenêtres en bois et des portes en fer, et le sol est en carrelage, avec un réseau électrique et des lucarnes.

2/ Un Hall situé dans l'espace précité, sa charpente et ses escaliers en fer, avec des murs et des fenêtres en aluminium d'une superficie de 41 m2.

3/ Un espace de stockage, couvert de planches galvanisées, avec une charpente en fer d'une surface de 165 m2, d'une hauteur de 4.67 m. Ses murs sont en briques, cimentés, et et badigeonnés de l'intérieur uniquement, avec des fenêtres en bois et des portes en fer, et le sol est carrelé, avec un réseau électrique et des lucarnes.

4/ Un hall situé dans l'espace de rangement des tissus, sa structure est en fer et sa couverture est en planches de bois dont la superficie est de 18 m2

5/ Un espace de stockage des déchets, au plafond galvanisé, avec une charpente en fer de 62 m2, et d'une hauteur de 3.21m. Ses murs sont en briques, cimentés et peinture de l'intérieur uniquement, avec des fenêtres en bois et des portes en fer, et le sol est carrelé avec un réseau électrique.

6/ une extension de l'usine à l'arrêt au niveau des fondations et du rez-de-chaussée avec des colonnes mesurant 0.40 * 0.4 m, toutes en béton armé, avec des murs en construction à une hauteur de 5 m contenant des cadres de fenêtres en bois sur une superficie de 420 m2.

7/ Un enrobé extérieur en béton armé du côté de l'entrée sur l'avenue Habib Bourguiba d'une superficie de 102 m2

8/ Une partie du portail extérieur en fer du côté de la rue Habib Bourguiba d'une longueur de 3,9 m sur un total de 6,42 m

Sachant qu'il n'y a pas de séparation le lot numéro 4 et le lot numéro 5 qui lui est adjacente dans le titre foncier 4892 Bizerte.

Mise à Prix :

La mise à prix de l'objet de la vente est d'un million vingt-deux mille deux cent dix-sept dinars (1.022,217 d) outre les frais et honoraires de poursuite qui seront désignés par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de l'audience :

Mardi vingt Décembre deux mille vingt-deux à partir de 9 h00 devant la chambre des criées.

Auprès du tribunal de première instance de Bizerte sis a Bizerte

Visite de l'immeuble :

Tous les jours de la semaine, de jour, conformément à la loi pour plus de renseignements, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Bizerte et de Maître YECINE KARIM SELMEN sis au 02 Rue Claude Bernard Cité Jardins Tunis

Observations :

1/ Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur de la région.

2/ L'enchérissement ne peut avoir lieu que par l'intermédiaire d'un avocat après consignation du tiers de la mise à prix.

2022R02832VEPA1

Vente aux enchères publiques

L'adjudication aura lieu le lundi 02/01/2023 à 9h et suivant du matin auprès de la chambre des criées au tribunal de première instance de mahdia.

Poursuivant :

L'Azhar elattawi en qualité de liquidateur de l'héritage de la feu Nawara Ben Mazhoud 'Ali demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Mahdia

Parties poursuivie :

1/ Bennour ben mazhoud Ali ouvrier 2/ Mahbouba Ben oud Ali ouvrière 3/ Feddha ben mazhoud Ali demeurant tous à El Achechba El Djem Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Sana Barhoumi, avocate auprès de la cour de cassation, sise à l'avenue Bachir Sfar Mahdia, MF P950423.

Immeuble saisi : terrain agricole sis à la cité Al madrasa Ouadi Arjoun El Achechba El Djem Mahdia, de forme

rectangulaire constituant contenant dans sa partie nord une petite construction non achevée en pierres et sans portes ni fenêtres avec une superficie couverte de 54 m2. Limité au nord par la parcelle réputée être attribuée à Mohamed Bel Hadi Abdallah Ben Saleh dans une longueur de 33.05m et cette limite est caractérisée par des arbres de cactus, à l'est par la parcelle réputée être attribuée Faiza Ben Ammar Saleh dans une longueur de 39.50m et cette limite est une limite naturelle, au sud la partie sud de par la parcelle réputée être attribuée aux héritiers de Belgacem Ben El Hadj Khalifa dans une longueur de 32.90m et cette limite est caractérisée par une ligne imaginaire à l'ouest par la parcelle réputée être attribuée à Hedi Ben Ahmad Mazhoud et son frère Hssine d'un coté et dans l'autre par la parcelle réputée être attribuée à Aicha Mazhoud et toute la parcelle attribuée aux tiers dans une longueur de 41.70m avec une superficie totale de 1331 m2.

Mise à prix : fixée à dix sept mille quatre cent cinquante cinq dinars (17455,000d) selon l'évaluation de l'expert Hamdan Soua du 20/05/2022 sur ordonnance sur requête du président de 1ère instance de Mahdia sous le n°2222/2022 du 15/07/2022 sans les frais et honoraires fixés.

Remarque : La visite de l'immeuble peut s'effectuer tous les jours pendant les heures de travail.

La participation à l'adjudication n'est permise qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2022S01380VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40%

- La Requérante de l'adjudication : Amna Bent Mouhamed Ali Nimria, demeurant à cité Ksar Hellal.

- Le Débiteur : Moez AbdKader Fathloun, demeurant à la rue Kayrawen Ksar Hellal Monastir.

- L'Avocat chargé des poursuites : Maître Naoufel Hamouda, avocat à la cour d'appel, dont l'étude sise à l'Avenue Habib Bourguiba Immeuble El Gassab 1er étage ksar Hellal, Identifiant Fiscal n°1077400P.

- Pièce Exécutoire : Renouvellement d'une saisie exécutoire foncière par Maître Ahmed Abid le 24/9/2022 n°3537.

- Le Bien mis aux enchères : Le bien consiste en une parcelle du terrain contenance 14 parcelles de la totalité de 104 parcelles par héritage de son Père AbdKader Fathloun de tout le terrain qui consiste en une Maison Traditionnelle qui se situe à la rue kayrawen ksar Hellal dont la superficie est de 150 mètres carrés, délimitée du nord par une rue, l'ouest par une rue, l'est construction de Mongi Ayed, du Sud par terrain des voisins. La maison comporte une salle de séjour où se trouve l'entrée de la maison, d'une cuisine et salle d'eau et 3 chambres.

- Le prix de départ : La Valeur du bien mis aux enchères est estimée à cinq mille cinq cent douze dinars et 500 millimes après réduction de 40% de prix d'ouverture plus les frais et les honoraires fixés à deux mille neuf cent soixante–quatre dinars et 826 millimes ainsi que les frais de poursuite de cette étape.

- La Date de l'Adjudication : L'adjudication du bien se fait par enchères pour tout intéressé veuillez nous rejoindre le mercredi correspondant au vingt huit décembre deux mille vingt deux (28/12/2022) à partir de Neuf Heures du matin prés de la chambre des ventes prés du tribunal de première instance de Monastir.

- La Visite du Bien : Il est possible de visiter le bien tous les jours de dix heures jusqu'à dix sept heures.

Pour plus d'information veuillez contacter la greffe du tribunal de première instance de Monastir où se fait le dépôt du cahier des charges ou contacter l'étude de l'avocat chargé des poursuites Maître Naoufel Hamouda avocat à la cour d'appel dont l'étude sise à l'avenue Habib Bourguiba Immeuble El Gassab 1er étage Ksar Hellal.

2022S01382VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis Immatricule RNE n° 000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie Saisie :

1- Monsieur, Nabil Ben Ameur kerkeni, Titulaire de la CIN n°06800223, demeurant à cité Zemrine n° 92 Moknine.

2- Madame, Mouna Bent Hedi Baba , Titulaire de la CIN n°06834997, demeurant à cité Zemrine n° 92 Moknine .

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la Cour de Cassation, Boulevard Ibn Badis Khezama Sousse, Code T.V.A : 373343S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de l'appartement portant le n° B1 au 1er étage, avec ses partis commune de l'immeuble "Abed Elali" se compose d'un séjour avec une terrasse, salon, deux chambres à coucher, salle de bain et une kitchenette, la superficie de l'appartement intramuros est de 57 m2 et la superficie total et de 66 m2 , située à la zone touristique de Bekalta.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Monastir le 28/12/2022 à 9h.

Mise à prix :

Cent Trente Deux Milles Dinars (132.000,000 D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2022S01384VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant à la rue Houland n° 3 Tunis, Immatriculée aux RNE n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur, Mohamed Ben Mahmoud Haj Said, Titulaire de la CIN n°04152810 demeurant à K'sibet Médiouni n° 13 rue du 18 janvier.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, Boulevard Ibn Badis Khezama Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité d'un terrain sur lequel est édifié un rez-de-chaussée d'une superficie de 85 m2, composé d'un grand garage.

Un premier étage d'une superficie de 95 m2, composé d'un salon, 3 chambres, cuisine, salle de bain, et un escalier menant au deuxième étage qui se compose d'un studio d'une superficie de 45 m2, et deux terrasses.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Monastir le 28/12/2022 à 9h.

Mise à prix :

Deux cents Quatre Vingt Deux Mille Cent Dinars (282.100,000 D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2022S01385VEPA1

Vente aux enchères publiques après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

M. F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa succursale, ancien R.C N° B187881996 et actuellement inscrite à l'RNE sous le N°0000110F.

Partie saisie : Mohamad al-Azhar Ben Mohammad al-Nasir Qadri, commerçant, titulaire de la carte d'identité n° 06075556 dd, domicilié à cité Zohour - Regueb, Sidi Bouzid

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à la rue kairouan immeuble les 4 saisons bloc D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

Les 1012.54 parts indivises de la totalité de 23060 parts (1012.54/23060) dans l'immeuble objet du titre foncier n° 3801 Sidi Bouzid dénommée « Jalila 5 » située à Regueb Sidi Bouzid et constituée de la parcelle numéro 249. Le trrain est d'une superficie totale de 23060 m2; il est divisé en 23060 parts, sachant que la part représente un m2.

C'est un terrain nu et indéfini dont la destination a été transformée d'agricole en résidentielle, et dont la plus grande partie a été vendue sous forme de lots individuels de construction qui contiennent des habitations

La propriété est encore commune entre tous les copropriétaires.

La totalité du terrain est limité du nord par une voie publique et des autres cotés par ses assemblées résidentiels

La mise à prix : 91.128,600 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu Jeudi le 29/12/2022 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sidi Bouzid sis à Sidi Bouzid à coté du complexe sportif.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures du travail.

2022X01469VEPA1

Vente aux Enchères Publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

* La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie. S.A. R.C : B187881996. Sise à Tunis 72/70. Avenue Habib Bourguiba.

* La partie saisie : Najeh Ben Romdhane Ben Farhat Barhoumi, CIN 06018074 demeurant à Khchem Saida nord Rgueb Sidi Bouzid.

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

* L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «fatoum 1» objet du TFN 644 Sidi Bouzid sis à la région Khchem délégation de Siaida et à 6 km du siège de la délégation, Rgueb gouvernorat de Sidi Bouzid consistant en un terrain contenant des oliviers en production et un seul amandier d'une contenance de 10349 m2 délimité du coté nord par Mongi ben Taieb Barhoumi, du coté sud par une piste, du coté est par une école primaire et du coté ouest par noomen barhoumi.

* Mise à prix : (158.339.700) frais en sus.

* La date et lieu de la vente : le 29/12/2022 à partir de 9h du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

* Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X01471VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

* La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R,C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

* La partie saisie : Amin ben Rachid ben mokhtar maalej, CIN 04695429, demeurant à 46 avenue hedi cheker Tunis.

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

* L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Tunis km3 Sfax d'une contenance de 227.75 m2 qui contient une construction composée de deux parties :

La 1ère partie consistant en une maison au rez de chaussez contenant 4 chambres, un hall, une cuisine, une toilette un bloc sanitaire, un air du coté est sud et du coté ouest d'une superficie de 133.5 m2.

La 2ème partie consistant en un étage qui contient 4 chambres, une cuisine, une toilette d'une superficie de 133.75 m2

L'immeuble est délimité du coté sud par kallel, du coté est par jammoussi, du coté nord par kallel, du coté ouest par une entrée d'où son entrée.

* Mise à prix : (112.300.000) frais en sus.

* La date et lieu de la vente : le 26/12/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

* Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X01472VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3émc étage Sfax

* La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, IU RNE 000110 F, S.A. R,C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba

* La partie saisie : société service agricole elmarai collecte du lait SARL, IU RNE 1147602N dont le siège sociale est à l'avenue 9 avril regueb sidi bouzid.

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

* L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé « hidaya » objet du TFN71157 sidi bouzid sis à région ksar hmem délégation regueb gouvernorat de sidi bouzid consistant en un terrain d'une contenance de 10000 m2 sur lequel est édifiés des constructions exploitées comme une unité de production fourragère et de collecte du lait.

L'unité de production de fourragère est d'une superficie couverte de 400 m2 ses murs en brique, le toit est en zinc et il est en bonne état.

Les vestiaires et le bloc sanitaire d'une superficie couverte de 80 m2. Il est en bonne état.

Le cour en ciment d'une contenance de 1200 m2.

Les silots en zinc de 200 tonne.

Deux dépôts, le premier est d'une superficie de 310m2, il est en bonne état, les murs en brique, le toit en zinc et le deuxième d'une superficie de 160 m2 il est en bonne état.

L'administration est d'une superficie couverte de 80m2.

Le parking est d'une superficie de 60 m2.

Un dépôt en cours de construction d'une superficie de 155 m2.

* Mise à prix : (1.593.500,000) frais en sus

* La date et lieu de la vente : le 29/12/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

* Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X01473VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

* La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE 000110 F, S.A. R,C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba

* La partie saisie : Walid ben wardi jawed CIN 06052558 commerçant, IU RNE 0943445W demeurant à cité elkhadra regueb gouvernorat de sidi bouzid.

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax,

* L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé « rawdha 102» objet du TFN 11709 sidi bouzid sis à la région rayhana nord délégation de regueb awled youssef et à 9 km du siège de la délégation gouvernorat de sidi bouzid d'une contenance de 240611 m2 délimité du coté nord par ahmed salah ben belguessem kaddousi, du coté sud par une route, du coté est par lazhari jawed et du coté ouest par mohamed lahbih kaddoussi .

L'immeuble est composé de deux parcelles agricoles n°58 et 60 séparées par une piste agricole. Il consiste en un terre agricole moyenne dont la plupart de la surface est plate avec quelques pentes contenant des oliviers de différents espèces et tailles à savoir environ 30 oliviers de petites tailles et des oliviers âgés de 40 ans.

* Mise à prix : (832.138,500) frais en sus

* La date et lieu de la vente : le 29/12/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de sidi bouzid.

* Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de sidi bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X01474VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

* La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE 000110 F, S.A. R,C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba

* La partie saisie : coopérative elamal, IU RNE 0422330M dont le siège sociale est à l'avenue imem sahnoun regueb 9170 sidi bouzid

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

* L'immeuble saisie :

Les parts indivises soient 5000/130000 parts dans l'immeuble dénommé «samarkand» objet du titre foncier N° 12581 sidi bouzid sis à la délégation de regueb gouvernorat de sidi bouzid consistant en un terrain situé hors plan d'aménagement urbain de la municipalité de rgueb et à 300 mètres de la route reliant meknessi et rgueb et à coté du collège de rgueb et le tribunal cantonal de regueb d'une contenance de 130000 m2 .

Les parts indivises consistent en un terrain nu d'une contenance de 5000 m2 délimité du coté nord par un terrain nu, du coté sud par une rue projetée et un voisin, du coté est par un terrain nu et du coté ouest par une rue projetée ct un voisin.

* Mise à prix : (45.000,000) après la réduction du prix de 40%

* La date et lieu de la vente : le 29/12/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de sidi bouzid.

*Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de sidi bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X01475VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

* La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, IU RNE 000110 F, S.A. R,C : B187881996 , sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

* La partie saisie : 1/Habib ben hsin ben jileni krouma, RCA 08221732013, CIN 01175900 demeurant à café essalem avenue farhat hachet sfax, cité errawdha n°22 zone 31 sfax, route mahdia km 6 sakiet eddayer sfax.

2/ Mohamed essahbi ben habib krouma CIN 13602884 demeurant à la rue les jasmins sakiet eddayer sfax.

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

* L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à une route dérivé de la route régionale n°82 reliant chebba et sfax connu par avenue l'environnement et avenue habib bourguiba meloulech gouvernorat de mahdia les parts indivises soient 864/1152 parts appartenant au partie saisie habib ben hsin ben jileni krouma et les parts indivises soient 192/1152 parts appartient au caution réelle solidaire et hypothécaire mohamed sahbi ben hbib krouma l'immeuble consiste en une maison ancienne et délaissé composé de 4 chambres et une cuisine .

L'immeuble est délimité du coté sud par une route, du coté est par une route d'où son entrée, du coté nord par une route et du coté ouest par un voisin d'une contenance totale de 272 m2.

* Mise à prix : (41.470,000) après la réduction du prix du 40%.

* La date et lieu de la vente : le 02/01/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de mahdia.

* Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Mahdia où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X01476VEPA1

Vente aux enchères publique

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

*La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE 000110 F, S.A. R,C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba

* La partie saisie : lotfi ben ameur ben arbi sayehi CIN 09202686 demeurant à cité omran awled haffouz sidi bouzid et à l'avenue l'environnement regueb sidi bouzid.

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

* L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 188/93982 parts dans l'immeuble dénommé « V wided » objet du titre foncier N° 2397 sidi bouzid sis à la région ksar hmem awled mohamed ben saad délégation de regueh gouvernorat de sidi bouzid composé de deux parcelles n°3 et n°2 d'une contenance de 93982 m2.

Les parts indivises consistant en un terrain d'une contenance de 188 m2 inclus dans le plan d'aménagement urbain de la municipalité de regueb contenant des fondations d'une construction d'une superficie couverte de 76 m2 délimité du coté nord par abdesattar abidi, du coté est par fadel abidi, du coté sud par rachid abidi et du coté ouest par une route.

* Mise à prix : (26.040,000) après la réduction du prix de 40%

* La date et lieu de la vente : le 29/12/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de sidi bouzid.

* Visite de l'immeuble: se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de sidi bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X01477VEPA1

Vente aux enchères publiques

A La demande de :

- Taoufik Ayari chauffeur de Taxi demeurant à la rue Menzel Temim numéro 1 cité Ibn Khladoun Tunis élisant domicile chez son avocat Maître Hammi Mouratf sis au 2 bis rue d'Argentine immeuble Argentina Belvédère 1002 Tunis identifiant unique numéro 434122V.

- Latifa Ayari sans profession demeurante à la rue Menzel Temim numéro 1 cité Iben Khaldoun Tunis élisant domicile chez son avocat; Maître Hammi Mourad sis au 2 bis rue d'Argentine immeuble Argentina Belvédère 1002 Tunis identifiant unique numéro 434122V.

- Chebla Cheibi sans profession demeurante à la rue Menzel Temim numéro 1 cité Iben Khaldoun Tunis élisant domicile chez son avocat Maître Hammi Mourad sis au 2 bis rue d'Argentine immeuble Argentina Belvédère 1002 Tunis identifiant unique numéro 434122V.

Contre les parties saisies :

- Mounir Ayari journalier, demeurant à la rue Seliana numéro 16 cité Iben Khaldoun Tunis.

- Jamel Ayari journalier, demeurant à la rue Seliana numéro 16 cité Iben Khaldoun Tunis.

- Nefissa Ayari demeurante à la rue Wardenine numéro 28 cité Iben Khaldoun Tunis.

A la déligence de Maître Hammi Mourad, Avocat à la Cour de Cassation sis au 2 bis rue d'Argentine immeuble Argentina Belvédère 1002 Tunis identifiant unique numéro 434122V.

La propriété à vendre consiste en :

un terrain immatriculé objet du TF 48323 dénommé «Dar Esseleimi» la face principale donne sur une impasse rue Seliana numéro 16 cité Iben Khaldoun Tunis, sur lequel est édifié une bâtisse vétuste comprenant un rez-de-chaussée, plafond en dalles, les murs en briques, composée de trois chambres, cuisine, WC, hall, des escaliers amenant à la terrasse, équipée d'électricité, d'eau. La boiserie est de qualité moyenne, tous ceci est selon la description faite par l'expert mandaté par le tribunal.

L'immeuble est délimité :

Nord : deux parcelles sous les numéros 1061 et 1062 faisant partie du TF 107264

Est : deux parcelles sous les numéros 1064 et 1067 faisant partie du TF 107264

Sud : impasse rue Seliana en une partie et pour le reste parcelle sous le numéro 1069 faisant partie du TF 107264.

Ouest : parcelle sous le numéro 1065 faisant partie du TF 107264

Mise à prix : Quatre vingt douze mille trois cent quatre vingt neuf dinars 500 millimes (92389d,500) les frais judiciaires seront comptés en sus et fixés le jour de l'audience.

Date et Lieu de la vente : Le Mardi vingt sept Décembre 2022 (27/12/2022) devant la chambre des criées auprès du tribunal de première Instance de Tunis à partir de 9 heures.

La visite de l'immeuble objet de vente peut être faite tous les jours à partir de 9 heures.

Pour participer aux enchères if faut consigner le tiers de la mise à prix par voix d'avocat auprès de la cour d'appel et obtenir l'autorisation administrative de Monsieur le gouverneur pour les non tunisiens.

2022402898VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Korchid Mabrouk Avocat à Médenine

Immeuble Korchid place Elhouria, 4éme étage Médenine

Tél : 75 643304

E-mail : kourchid.mbrk@yahoo.fr

Partie poursuivante : Mohamed ben Ali Difalla, employé, demeurant à Taabai, km 4 Bengrden Medenine, son avocat maître Korchid Mabrouk.

Partie saisie : Walid Ben Omar Meftah, employé, demeurant à Bazma, Kébili Sud Kébili.

L'immeuble saisie : est le tieré sur le refran du titre foncier n°: 31436 Kébili au société du créancier Mohamed Ben Ali Dhifallah du deux tieres restants du partie du terrain agricole avec des palmiers sis à région Bazma Kébili objet du titre foncier n°: 31436 Kébili sa forme du type dekla est entrain de porter ses fruits et point culminant dudon et palmier du type dekla jabar et quelques petits plantes et sans étape de fruitiers et quelques arbres fruitiers arrosé par un puits privé équipé d'outils solaires et était divisé en beaucoup de séparateurs et sentiers.

Limiter au nord un espace sud route agricole et après la partie n° : 2 est un espace et ouest la partie n°4 l'immeuble mentionné contient 185 palmes du type dekla est en cours de fruitiers et 70 palmes de type Jabar et 100 petites palmes et beaucoup de arbres fruitiers comme pèche grenade et figue raisins et olives et nourrir cet immeuble est matérialisé par l'expert Mohamed Lazhar Maktouf désigné par ordonnance sur requête rendue par Monsieur le président du tribunal de première instance de Kèbili du 22/02/2022 sous le n° : 20679.

Date et lieu de l'adjudication : le Lundi 26 Décembre 2022 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Kébili.

Mise à prix : 163.359,000 Dinars.

Avocat poursuivant : Maître Korchid Mabrouk, avocat à Médenine, Immeuble Korchid centre Place Elhouria, 4éme Etage Médenine.

Visite de l'immeuble : Pour les plus amples renseignements et consultation contacter le greffe du tribunal de première instance de Kébili ou est déposé le cahier des charges, ou l'étude de maître Korchid Mabrouk, Immeuble Korchid Centre, Place Elhouria 4ème Etage Médenine.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours pendant les heures de travail.

2022402913VEPA1

Vente aux enchères publiques

Par licitation après déduction de 40%

Le Demandeur : Monsieur Taoufik Ben Ferhat OUGAR, élisant domicile chez son avocat Maître Anwer Jelliti, dont l'étude est sise au n°41 Complexe Zarouk Rue Ibn Khaldoun 4ème étage Tunis, M.F 1305655/K.

- Les Défendeurs :

1- Monsieur Ismail Ben Ferhat OUGAR, domicilié sis à Cité de l'Avenir Route Raoud Km 01 Ariana.

2- Madame Fatima Bent Mheni Haji, domiciliée sis à Cité de l'Avenir Route Raoud Km 01 Ariana.

3- Madame Latifa Bent Mohamed OUGAR, domiciliée sis à Cité de l'Avenir Route Raoud Km 01 Ariana.

4- Monsieur Moncef Ben Amor Ben Mheni OUGAR, domicilié sis à Cité de l'Avenir Route Raoud Km 01 Ariana.

5- Madame Salha Bent Bouich OUGAR, domiciliée sis à Cité de l'Avenir Route Raoud Km 01 Ariana.

6- Madame Mongia Bent Slimen Ben Youssef Ben Moussa, domiciliée sis à Cité de l'Avenir Route Raoud Km 01 Ariana.

7- Madame Jihen Bent Mourad Ben Amor OUGAR, domiciliée sis à Cité de l'Avenir Route Raoud Km 01 Ariana.

8- Madame Imen Bent Mourad Ben Amor OUGAR, domiciliée sis à Cité de l'Avenir Route Raoud Km 01 Ariana.

9- Madame Gofrane Bent Mourad Ben Amor OUGAR, domiciliée sis à Cité de l'Avenir Route Raoud Km 01 Ariana.

10- Monsieur Amen Allah Ben Mourad Ben Amor OUGAR, domicilié sis à Cité de l'Avenir Route Raoud Km 01 Ariana.

L'avocat poursuivant : Maître Anwer Jelliti, dont l'étude est sise au n°41 Complexe Zarouk Rue Ibn Khaldoun 4ème étage Tunis, M.F 1305655/K.

Désignation de l'Immeuble : la totalité de la propriété fait l'objet de vente située à Cité de l'Avenir Route Raoud Km 01 Ariana, - dénommée "Terrain El Mongi et Fatima" du titre foncier 45732 Ariana et plus exactement situé à Rue Ahmed Bouliman et code Municipal n°8 composée de la parcelle n°10, dont la superficie totale de 248 m² représentant un lot de terrain nu de forme rectangulaire oblique constructible dont la zone est une zone d'habitation se composant d'un Immeuble de 3 étages un rez-de-chaussée divisé sur deux, un premier étage et un deuxième étage, délimité au nord par une voie publique, se caractérise par Rue Ahmed Bouliman et code Municipal n°8, et dans les autres cotés par des terrains d'autrui, la construction est d'ordre moyen, se trouvant suite au plan d'aménagement, où existe l'eau, l'électricité et le gaz.

Mise à prix après déduction de 40% : Elle est fixée à 233.167,800 DT auxquels s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : la vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance d'Ariana sis à Rue André Anbar Cité Administrative Ariana 2080, le lundi, vingt six décembre deux mille vingt deux (26/12/2022), à partir de 9 heures.

Visite et constat des lieux : chaque jour et pour plus d'information consulter le cahier des charges déposé au greffe de tribunal de première instance d'Ariana ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2022402917VEPA1

Avis aux créanciers

Clôture des procédures de faillite de la société

DELTA INTERNATIONAL CONSTRUCTION

En vertu du rapport du juge de faillite en date du 19/10/2022, M. Sadok Mosbah, syndic de faillite, 12 Rue Menvielle Sousse (Tel 99961170), porte à la connaissance du public que les procédures de faillite de la société DELTA INTERNATIONAL CONSTRUCTION,sis à l'avenue Abou Hamed Ghazali à Bouhassina - Sousse, et immatriculée au registre national des entreprises sous n° : 1086253/Y, ont été clôturées.

2022S01379VEPA2

Nomination d'un liquidateur

Bureau d'instance internationale pur secours l'assistance et le développement en Tunisie

M.F 1318154L/N/000

Siège social: bureau 103 résidence regency, première étage berge de lac

En vertu de la décision délivrée le 10/11/2022 émanant du tribunal de première instance Tunis et suite au procès verbale extraordinaire signée le 22/09/2022 et enregistrée à la recette de finance le 07/10/2022 sous

le numéro 707850 et reçu numéro M101278, Maitre EZZEDDINE Anis a été nommé liquidateur, ainsi que la nomination de Madame imen SELETI juge commissaire au Bureau d'instance internationale pur secours l'assistance et le développement en Tunisie .Il appartient aux tiers et aux publics de présenter leurs correspondances par lettre recommandée à l'adresse suivante B.P 68 Bab souika Tunis dans le délai légal.

2022402905VEPA2

Avis Pour le publique et Les Créanciers

Société «EMBEDDED Solutions & A NDVANCED»

M.F : 1504421B

En vertu du jugement du tribunal de première instance de Ben Arous numéro 312 du 01/11/2022 qui déclare la mise en faillite de la société EMBEDDED SOLUTIONS & A NDVANCED avec ces conséquences légales. La désignation du Juge Aymen Saadi à titre de juge syndic de la faillite et la nomination de maitre Badreddine Aifa à titre de syndic de la faillite.

Ceci dit Les éventuelles créanciers sont invités à déposer leurs créances entre les mains du syndic de faillite conformément à l'article 531 de loi 36 de l'année 2016 et ce dans un délai de quinze jours (15 jours) à partir de la parution du présent avis dans son bureau sis au rue 8300 immeuble l'uxor 2 étage 3 bureau B3.5, Montplaisir Tunis.

2022402912VEPA2

Nomination d'un liquidateur

Société EL MAWARID TUNISIENNE

S.A au capital de 1.200.000 (DT)

Siège social : 21, Rue Médinnet Errika Ennasr 2 Ariana

I.U : 0492415E

Suivant le PV en date du 25/09/2022 enregistrée à la recette des finances d'El Menzah 6 N°22707927 Quittance N°150824,et le PV du 30/09/2022, enregistrée à la recette des finances d'El Menzah 6, N°22707928, Quittance N° 150832, dont deux copies ont était déposés au registre national des entreprises en date du 15/11/2022, sous le N°2022130522, il a été décidé ce qui suit : La clôture définitive de la société Mawarid Tunisienne et la nomination de Mr.Karim Soltani liquidateur de la société en lui accordant tous les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de cette mission.

2022402923VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Société EL BEJI

Société Anonyme au capital de 57 950 dinars

Siège social : municipalité de Sidi Bou Said

Identifiant Unique : 0011921V

Messieurs les actionnaires de la société a sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 22 décembre 2022 à 11 heures au siège de la société sis à la municipalité de Sidi Bou Saïd à l'effet: de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le retard dans la tenue de l'Assemblée Générale

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021,

- Affectation du résultat de l'exercice 2021,

- Approbation des conventions mentionnées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales relatives à l'exercice 2021,

- Quitus aux administrateurs pour la gestion au titre de l'exercice 2021,

- Renouvellement du mandat des administrateurs,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

- Pouvoirs pour formalités.

2022T01284SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société de Développement et d'Investissement de Tataouine

SODITSICAR

Société anonyme

Capital de 8.333.000 TND

Siege social : 128 Av. Habib Bourguiba Immeuble Al Baraka 1er étage Tataouine 3200 Identifiant Unique : 1457952J

Messieurs les actionnaires de la Société de Développement et d'Investissement de Tataouine sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Lundi 19 décembre 2022 à partir de 10 heures à l'hôtel « Novotel » Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification des modes et des délais de convocation à l'assemblée Générale ordinaire

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société en 2021 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

- Affectation des résultats ;

- Fixation et octroi des jetons de présence pour les administrateurs pour l'exercice 2021 ;

- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2021.

- Composition du conseil d'administration et Désignation des administrateurs pour le mondat 2022-2024

- Renouvellement du mondât du commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2023-2024

2022R02799SANB3

Convocation

Société KAWARIS. SA

Au Capital de 3 300 000 DT

Siège Social : Ferme Sidi Toumi-El Menzeh Beni Khalled 8021

RNE : 0447236 Y

Les actionnaires de la société KAWARIS, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 29 décembre 2022 à 10h au siège de la société - ferme Sidi Toumi

Béni Khalled, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des états financiers clos au 31/08/2022;

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/08/2022;

3) Approbation du rapport de gestion et des états financiers arrêtés au 31/08/2022;

4) Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

6) Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/08/2022;

7) Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022/2023;

8) Nomination d'administrateurs;

9) Déclaration de fonctions;

10) Pouvoirs pour formalités.

2022R02809SANB3

L'école Supérieur Privée Ingénierie et de Technologies ESPRIT

Société Anonyme

Capital Social : 2.000.000 dinars

Siège Social : 18, Rue de l'Usine, Zone Industrielle Charguia 2

Identifiant Unique : 0830823 C

Messieurs les actionnaires de l'Ecole Supérieure Privée d'Ingénierie et de Technologies (ESPRIT), sont invités en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 19 décembre 2022 à 11 heures 30 mn à l'annexe sis 1-2 rue André Ampère- 2083- Pôle Technologique El Ghazala, à l'effet de délibérer sur le point suivant :

1- Affectation des résultats reportés.

2022R02835SANB3

Convocation à l'assemblée Générale Ordinaire

Société Echifa Immobilière

Société anonyme au capital de 150 000 Dinars

Siège social : Boulevard du 14 Janvier - Sousse

RNE : 1545302W

MF : 1545302WPM000

Messieurs les actionnaires de la société « Echifa Immobilière » sont convoqués à l'assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu au siège social, sis au boulevard du 14 Janvier - Sousse, le Jeudi 22 décembre 2022 à 11h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, des rapports des Commissaires aux comptes et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021;

2. Affectation du résultat comptable de l'exercice 2021 ;

3. Quitus aux Conseil d'Administration;

4. Approbation des conventions réglementées, s'il y a lieu;

5. Pouvoirs pour formalités

2022S01381SANB3

Convocation

Société Mise en Valeur et Développement Agricole

«EL ETTIZAZ III»

SA au capital de 6.000.000 Dinars

10, avenue des pyramides, Sfax - Tunisie

MF n°503753 H

Le Conseil d'Administration de la société mise en Valeur et développement Agricole « El ETTIZAZ III » a le plaisir d'inviter tous les actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 30 décembre 2022 à 11 h au cabinet du commissaire aux comptes Mr Sleheddine Zahaf sis au 11, rue Cheikh Magdiche, 3000 - Sfax et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du retard quant à la tenue de l'assemblée;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de la société « SMVDA El ETTIZAZ III» à l'assemblée générale annuelle au titre de l'exercice 2021 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de la Société « SMVDA El ETTIZAZ III» relatifs à l'exercice 2021;

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

8. Approbation des conventions mentionnées aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales;

7. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2021;

8. Questions Diverses et ;

9. Pouvoirs pour formalités.

Messieurs les actionnaires sont avisés que le rapport du conseil d'administration ainsi que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

2022X01479SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Anonyme au capital de 2 490 000 Dinars

Siège social : Route de Mahdia km 29 El Amra Sfax

Identifiant unique : 1127506D

Messieurs les actionnaires et monsieur le commissaire aux comptes de la Société PHARMACARE société anonyme au capital de 2 490 000 Dinars, ayant son siège social à la route de Mahdia km 29 El Amra Sfax, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 22 décembre 2022 à (12h) midi à l'hôtel Royal Palace sis à la route de Mahdia Km 1,5 Sfax à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification des décisions de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 26 mai 2022

2. Approbation de la décision de créer une société Unipersonnelle à responsabilité limitée de droit Omanais au Sultanat de Oman.

3. Pouvoirs au conseil d'administration ou à ceux que désigne le conseil pour accomplir toutes les formalités nécessaires à la création de ladite société.

4. Pouvoirs au conseil pour désigner et donner les pouvoirs nécessaires aux responsables et signataires représentants légaux de la société au Sultanat.

5. Pouvoirs au conseil pour réaliser les transferts de fonds nécessaires au projet au Sultanat.

6. Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à votre disposition au siège social de la société, une copie du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 26 mai 2022, ainsi que le texte du projet des résolutions proposées à la présente assemblée générale extraordinaire.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2022X01482SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «CENTRE D'ONCOROLOGIE DU CAP-BON SA»

Adresse : Avenue Hbib Borguiba Imm Hedi Daoud Nabeul 8000

Au capital social: 6 600 000 Dinars

Identifiant Unique: 1607356E

Les actionnaires de la société « CENTRE D'ONCROLOGIE DU CAP-BON SA » sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société BH EQUITY sis au 67 Rue Alain Savary les Jardins 2 bloc B 3 étage 1002 Tunis, le 21 Décembre 2022 à 14H et ayant pour ordre du jour les points suivants :

- Ratification du mode et des délais de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire;

- Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2021 ;

- Lecture des rapports spécial et général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

- Approbation des états financiers 2021 et affectation du résultat;

- Approbation des conventions réglementées ;

- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2021 ;

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités juridiques.

2022402904SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE LA PIERRE IMMOBILIERE

S.A au capital de 1.450.000 dinars

Siège Social : Rue Rodrigo De Freitas, Les Berges du Lac -Tunis

Identifiant Unique : 0929447N

Messieurs les actionnaires de la société la Pierre Immobilière sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 21 décembre 2022 à 10 heures au siège de la société Al Karama Holding sis Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi, Les Berges du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle;

- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs à la gestion de la société au titre des exercices 2014, 2015 et 2016 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers des exercices 2014, 2015 et 2016 ;

- Examen et approbation des états financiers des exercices 2014, 2015 et 2016 ;

- Approbations s'il ya lieu des conventions règlementées au titre des exercices 2014, 2015 et 2016;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats des exercices 2014, 2015 et 2016 ;

- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2017, 2018 et 2019

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2017, 2018 et 2019;

- Pouvoirs en vue de formalités.

2022402908SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE LA PIERRE IMMOBILIERE

S.A au capital de 1.450.000 dinars

Siège Social : Rue Rodrigo De Freitas, Les Berges du Lac -Tunis

Identifiant Unique : 0929447N

Messieurs les actionnaires de la société La Pierre Immobilière sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 23 décembre 2022 à 11H30 au siège de la société Al Karama Holding sis Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi, Les Berges du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle;

- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs à la gestion de la société au titre des exercices 2017, 2018 et 2019 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers des exercices 2017,2018 et 2019 ;

- Examen et approbation des états financiers des exercices 2017, 2018 et 2019 ;

- Approbations s'il y a lieu des conventions règlementées au titre des exercices 2017, 2018 et 2019;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats des exercices 2017, 2018 et 2019 ;

- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2020, 2021 et 2022

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022;

- Pouvoirs en vue de formalités.

2022402909SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE LA PIERRE IMMOBILIERE

S.A au capital de 1.450.000 dinars

Siège Social : Rue Rodrigo De Freitas, Les Berges du Lac - Tunis

Identifiant Unique : 0929447N

Messieurs les actionnaires de la société La Pierre Immobilière sont

priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra lundi 26 décembre 2022 à 10 heures au siège de la société Al Karama Holding sis Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi, Les Berges du lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle;

- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs à la gestion de la société au titre des exercices 2020, et 2021 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers des exercices 2020, et 2021;

- Examen et approbation des états financiers des exercices 2020 et 2021 ;

- Approbations s'il y a lieu des conventions règlementées au titre des exercices 2020 et 2021;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats des exercices 2020 et 2021 ;

- Pouvoirs en vue de formalités.

2022402910SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE

Attijari bank

Société anonyme au capital de 203.709.985 dinars

Siège social : 24 rue Hédi KARRAY - centre Urbain Nord 1080 Tunis

Identifiant unique RNE : 0000121J

Les actionnaires de la Banque Attijari de Tunisie - Attijari bank, sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 15/12/2022 à partir de 09h00 du matin, au siège social de la banque, sis au 24 rue Hédi KARRAY - Centre Urbain Nord -1080 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné;

2. Pouvoirs en vue des formalités.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité. Ils peuvent se faire représenter par un autre actionnaire, ou par un mandataire, au moyen d'un pouvoir dont l'imprimé est disponible à la Direction Juridique sise au 24 rue Hédi KARRAY - Centre Urbain Nord - 1080 - Tunis, à retourner dûment signé trois (03) jours au moins avant la date de la tenue de l'Assemblée à la même adresse.

Les documents afférents à la présente Assemblée Générale Ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège social de la banque durant les horaires de travail et dans les délais légaux.

2022402918SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire Du 19/12/2022

Société Général Industries du Nord GINOR- SA

Capital social : 30.000.000 TND

Siège social : 19, Rue d'Allemagne Tunis.

I.U : 1039673B

Le Conseil d'Administration de la Société Général Industries du Nord - S.A convoque les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le lundi 19 décembre 2022 à 09 H au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Lecture et approbation le cas échéant du rapport du conseil d'administration et celui du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital social, le mode d'augmentation et à la suppression du droit préférentiel de souscription conformément aux articles 292, 300 alinéa 2, 304 et 305 du Code des Sociétés Commerciales.

2) Ratification de P Augmentation du capital social.

3) Constat le cas échéant de la renonciation des actionnaires à titre individuel partiellement ou totalement à leur droit préférentiel de souscription et acceptation d'un nouvel actionnaire

4) Fixation du délai de souscription des nouvelles actions

5) Modification de l'article 6 des statuts de la société relatif au capital social.

6) Pouvoir au conseil d'administration pour la réalisation de l'augmentation du capital.

2022402925SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TOPNET

SA au capital de 2.000.000 DT

Identifiant Unique : 0760743N

Siège social : 05, avenue Habib Bourguiba, Immeuble Ghenima Center, 4000 Sousse

Monssieurs les actionnaires de la société TOPNET sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 16 Décembre 2022 à 09 heures du matin aux locaux administratifs de la société, sis au Centre Urbain Nord, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la nomination des nouveaux administrateurs.

2. Distribution des dividendes par prélèvement sur les résultats reportés.

2022402930SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

OLA Energy Tunisie

Société anonyme au capital de 2.895.025 Dinars

Siège social: Immeuble Horizon. Avenue de la bourse Cité les pins, Berges du lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0000497Q

Messieurs les actionnaires de la société OLA Energy Tunisie sont

invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, le 21 décembre 2022 à 10h au siège de la société pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021 ;

- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

- Approbation des conventions réglementées;

Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2021 ;

- Renouvellement du mandat des administrateurs ;

- Fixation du montant des jetons de présence pour l'année 2022 ;

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2022402933SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

OLA Energy Tunisie

Société anonyme au capital de 2.895.025 Dinars

Siège social : Immeuble Horizon, avenue de la bourse Cité les pins. Berges du lac II - 1053 Tunis Identifiant Unique : 0000497Q

Messieurs les actionnaires de la société OLA Energy Tunisie sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire, le 21 décembre 2022 à 11h, au siège de la société pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise en conformité des statuts;

- Modification des statuts;

- Adoption des statuts mis à jour ;

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2022402934SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

SOCIETE SOMATEX

Société a responsabilité limitée au capital de 50 000 dinars

Siège : Cité Mrazguia - Sidi Thabet Ariana

Identifiant Unique : 614984N

Les associés de SOCIETE « SOMATEX » sont convoqués le vendredi 16 décembre 2022 à 10H du matin au siège social de la société sis à « CITE MRAZGUIA - SIDI THABET ARIANA » pour participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

• Discussion et prise de décisions concernant les graves infractions et transgressions légales commises par le premier gérant de la société, M. Massimiliano BIAGINI, et ses collaborateurs, qui menacent la continuité de la société.

Tous les documents nécessaires à votre information seront tenus à votre disposition au siège social.

2022402924SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale de clôture de la Liquidation de l'Unité Coopérative de Production Agricole « Borj Hamdouna » Béja

Les liquidateurs de l'Unité Coopérative de Production Agricole «Borj Hamdouna » sis à Sidi Ismail Béja annoncent que l'assemblée générale de clôture des opérations de liquidations de la dite unité se tiendra le 28 décembre 2022 à 10H du matin à l'ancien siège social à Sidi Ismail à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1 - Lecture du rapport général de liquidation

2 - Présentation des états financiers et la balance comptable de liquidation

3 - Lecture du rapport du comité de contrôle.

4 - Approbation des états financiers et la balance comptable de liquidation et quitus des liquidateurs

Cette annonce est considérée comme une convocation personnelle pour tous les coopérateurs en fonction à la date de prise d'acte de liquidation le 30/10/2008.

2022T01283SODB3

CONVOCATION

STE MUTUELLE DE BASE DES SERVICES AGRICOLES NEAPOLIS

M.F. 1572860B/N/P/000

La société mutuelle de Base de services agricoles Néapolis invite tous ces adhérents à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 16/12/2022 à 9h du matin au siège social situé à cité des artisans Dar Chaaben Elfehri Nabeul.

Ordre du jour :

1- Lecture des rapports moral et financier de l'année 2021

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes

3- Approbation des états financiers de l'année 2021

4- Quitus des membres du conseil d'administration de gestion de l'année 2021

5- Distribution du résultat

6- Renouvellement de 1/3 des membres du conseil d'administration avec élection

7 - La situation des adhérents inactifs et prendre la décision de ces membres

8- Divers

2022R02808SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Dans le cadre de l'achèvement des procédures légales liées à la demande de bornage au registre

Immobilier Numéro 16679 Béja 21/10/2022 Mohammad Ali Bin Mohammad Ben Khalifa Al-Dakhli annonce, en sa qualité d'héritier, la perte du titre constitutif de propriété immobilière Numéro : 38995/12 au nom du défunt Abdul Rahman bin Al-Amin bin Khalifa Al-Dakhli.

2022T01276DIVD2

AVIS

Mr. charfi Mostapha annonce qu'il a perdu l'acte de propriété d'un terrain d'une superficie de 38822 m2 qui est situé à foret, de Sfax Boumerra, et il est effectué par l'acte de partage datée le 18/06/2008 et enregistré le 30/07/2008 n°M035232 à l'attestation de deux notaire Ahmed Ellouze; et Mohamed Dahmen, et il désire se faire délivrer une autre copie originale.

Tout contestant devra s'adrésser au cabinet du notaire maitre Abdessalem Medhioub où existe dans la rue du notaire n°100 Medina Sfax dans un délai ne dépasse pas les 30 jours.

2022X01470DIVD2

Avis

Mme SARRA THUIB annonce avoir perdu son titre de propriété du terrain mesurant 426 m2 situés à la rue Mahdia km 10 Sfax et elle veut extraire un autre titre au lieu du perdu.

Aucune contestation ne sera acceptée chez le notaire CHTOUROU Abdeslem siégeant à la rue sidi Ali Karray Sfax après un délai de 30 jours.

2022X01481DIVD2